

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 21 (1924)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :
Monsieur F. COSANDIER, Le Chalet, Le Locle.

VINGT-UNIÈME ANNÉE

N° 10.

OCTOBRE 1924

SOMMAIRE — Conférences. — Conseils aux débutants pour octobre, par SCHUMACHER. — Echos du congrès de Québec, par A. MAYOR. — Les différents systèmes de ruches employés dans les Alpes vaudoises, par Elie PÉCLARD. — Le dosage des acides gras dans la recherche des falsifications de la cire (suite et fin), par Alin CAILLAS, ing. agricole. — « Dégénérescence » et « présence spontanée » du couvain pourri européen, par E.-F. PHILLIPS. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Les vertus alimentaires et thérapeutiques des différents miels de fleurs (suite), par Alin CAILLAS, ing. agricole. — Description de la « ruche pépinière » de reines Dadant-Blatt (illustr.), par Louis ROUSSY. — L'exposition de Neuchâtel, par François JAKES. — Trucs et recettes. — Nouvelles des ruchers. — Rectification.

CONFÉRENCES

Les sections qui en ont fait donner et qui n'ont pas encore envoyé les notes au caissier central, sont priées de le faire avant le 15 octobre. Passé cette date, elles ne seront plus payées cette année. Messieurs les caissiers recevront sous peu des « listes de membres ». Nous devons procéder à une épuration de nos registres d'expédition et pour cela posséder les listes complètes et mises à jour pour chaque section.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR OCTOBRE

Nous pouvons réduire ces conseils à leur plus simple expression, car il n'y a plus beaucoup à faire au rucher à ce moment... si l'on a fait à temps voulu ce qu'il fallait faire. Pour les provisions il ne faut en tout cas plus donner de sirop, il ne serait plus operculé et risquerait de fermenter, de faire plus de mal que de bien. Donnez uniquement de la nourriture solide, sous forme de rayons, denrée fort rare cette année, ou alors de ces plaques préparées par des spécialistes ; ce sera plus cher comme achat mais meilleur que les plaques ratées.

Descendez les entrées métalliques des trous de vol pour qu'elles ne laissent plus que 6 millimètres en hauteur. Calez vos ruches par derrière pour qu'elles aient une légère inclinaison vers l'avant. De peur de l'oublier plus tard, préparez de quoi bien calfeutrer par dessus le coussin d'hivernage. Nous avons fait nos toits de ruches en deux pièces afin de pouvoir mieux garnir à l'intérieur et nous nous en trouvons très bien. Vérifiez vos toits de ruches, les fissures et les trous sont aussi dangereux là qu'au porte-monnaie. Une revue encore à vos rayons de hausses et aux rayons de réserve, peut-être même une dernière mèche de soufre contre la fausse-teigne. Un gros écriteau, bien visible et lisible : « Défense d'entrer » à l'adresse des souris et voilà, c'est fait pour les longs mois de l'hiver.

Le moment n'est pas encore venu de se mettre au travail dans l'atelier de menuiserie, il y a encore trop de besognes diverses au dehors pour l'agriculteur, mais il n'est pas défendu à d'autres de « combiner » des constructions qui donneront monts et merveilles l'année prochaine. C'est entendu : 1925 va nous apporter une récolte qui sera exceptionnelle ; c'est pourquoi il faut déjà s'y préparer afin de n'être pas pris de court. Notre *Bulletin*, cette année et déjà précédemment, nous a donné des idées, préparons-en la réalisation. Car de l'espoir il y en aura toujours chez l'apiculteur. 1924 nous laisse avec un gousset vide, mais le cœur du mouchier reste plein d'affection pour ces incomparables bestioles : Les marchands de parapluies ont fait fortune cette année, à nous les bidons pleins pour l'année suivante.

Notre collaborateur, M. Porchet, de Ropraz, va nous révéler un certain nombre de trucs et constructions, il ne demande qu'à être aidé par d'autres qui ont certainement quelques petites choses à nous enseigner. Allons, travaillons en commun, notre *Bulletin* y gagnera en variété, en utilité aussi et le rédacteur pourra se taire et se tourner les pouces.

Daillens, 22 septembre.

Schumacher.

ÉCHOS DU CONGRÈS DE QUÉBEC

La délégation européenne composée de l'éminent M. Tombu, de Bruxelles, secrétaire permanent des congrès internationaux d'apiculture, M. Baldensberger, président de la Société d'apiculture des Alpes-Maritimes pour la France, Cassoulo, apiculteur-amateur, d'Italie, et du soussigné pour la Suisse romande, après une heureuse traversée sur le *Mélita*, fut reçue en mer à la « Pointe au Père » par M. Vaillancourt, chef du service au Ministère de l'agriculture de la province de Québec qui facilita dans une grande mesure les formalités de douane, de même que tous les ennuis d'un débarquement et d'un voyage à l'hôtel. Conduits au Château de Frontenac, 14^{me} étage central, chambre 1410, nous commençons à peine à nous installer que déjà les reporters sont à notre porte. Le dernier est venu le soir à 11 h. $\frac{1}{2}$ alors que nous étions au lit. Inutile de dire que nous l'avons reçu sans nous déranger, nous étions tellement contents de nous sentir dans un lit qui n'oscillait pas.

De notre chambre la vue est superbe sur toute la ville et l'œil a de la peine à s'habituer au féérique panorama qui se déroule.

La première journée se passe en chambre, pour ne pas dire plus, car si j'ai dit que la traversée s'était bien effectuée je n'ai pas dit sans anicroche, en effet, une entérite aiguë contractée à la fin du voyage nous a forcé, pendant quelques jours, à bien quelques douloureuses contorsions.

Le samedi 30, M. Dadant nous fait l'agréable surprise de venir dans notre chambre de malade pour faire connaissance. Dès lors, nous devenons des amis et c'est un plaisir pour nous, les jours suivants, de suivre les travaux du congrès en compagnie d'un homme tel que M. Dadant.

Les congressistes sont nombreux et nous pouvons féliciter M. Vaillancourt pour l'organisation impeccable de ce congrès. Les délégués étrangers sont particulièrement l'objet d'une grande déférence de la part de tous et de gâteries sans cesse renouvelées.

Je ne veux pas anticiper sur les travaux présentés au congrès, mais je puis dire que le compte rendu constituera un volume des plus intéressants.

Demain, vendredi, commenceront les excursions et les démonstrations dans les ruchers, partie sur laquelle je reviendrai dans un prochain article.

A. Mayor.

LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE RUCHES EMPLOYÉS DANS LES ALPES VAUDOISES

Il n'existe pas dans notre canton une contrée où l'on trouve une si grande diversité dans les systèmes de ruches employés, comme dans nos Alpes vaudoises.

Entre le lac et le Jura, c'est-à-dire dans tout le Plateau vaudois, les apiculteurs n'utilisent que les ruches Dadant-Blatt et Dadant-Type, à part quelques exceptions isolées. En s'approchant de la Vallée de la Broye, on rencontre déjà pas mal de ruches du système Burky-Jeker, employé de préférence en Suisse allemande. Dans nos Alpes, la D.-B. telle qu'elle fut conçue à l'origine, est aujourd'hui la plus généralement employée. A côté de ce système, nous trouvons la D.-T., la Layens, la Layens modifiée, la Fusay, la Vaudoise, etc.

Ce qu'il y a de plus intéressant encore à ce point de vue, c'est de trouver, outre les systèmes précités, dans la région de Bex spécialement, plusieurs systèmes de ruches absolument locaux ; ce sont les derniers vestiges des expériences faites, il y a une trentaine d'années, par feu Ed. Bertrand et Pierre de Siebenthal, ce dernier, alors, fabricant de ruches.

Tout ce matériel disparaît peu à peu pour faire place à la D.-B.

Quelle ruche faut-il utiliser dans nos montagnes pour obtenir le maximum de rendement ?

Sur ce point, les opinions pourraient, semble-t-il, être très diverses.

Il y a lieu ici de discerner les deux catégories d'apiculteurs, c'est-à-dire : 1^o ceux qui laissent leurs ruches toute l'année en montagne ; 2^o ceux qui pratiquent l'apiculture pastorale.

Pour les premiers, l'altitude leur impose des ruches à parois épaisses et si possibles abritées par un avant-toit ou une construction quelconque. Ainsi logées, les abeilles passeront mieux la mauvaise saison, souvent si rigoureuse dans les montagnes.

Pour les seconds, il faut au contraire des ruches légères, bien construites et disposant d'orifices spéciaux pour assurer une aération suffisante.

En ce qui concerne le type de ruche à employer dans les deux cas, notre expérience indique la D.-B. — Et pourquoi ?

1^o Parce qu'elle est relativement légère, condition essentielle pour l'apiculture pastorale.

2^o Parce qu'elle est susceptible d'agrandissement à volonté, ce qui ne peut facilement se faire avec la Layens ou les divers systèmes à bâtisse chaude.

3^o Parce qu'elle s'adapte à toutes les altitudes.

Certains fabricants ont cherché à la modifier de différentes façons ; dans la plupart des cas ces modifications n'ont pas été très heureuses. Une de celles qui me paraît être intéressante est la disposition qui permet de la convertir aisément en bâtisse chaude. Cette transformation est très utile pour les ruchers fermés spécialement.

La ruche de Layens qui donne de si bons résultats dans la Plaine du Rhône, ne s'emploie pas avantageusement dès qu'on dépasse 7 à 800 mètres d'altitude, pour la seule raison que l'élevage du couvain prend de trop grandes proportions au détriment de la récolte.

Dans nos Alpes, nous ne faisons guère d'apiculture pastorale, comme on la pratique dans le Jura, si ce n'est ici aux Diablerets et plus bas dans la vallée, où nos amis d'Aigle montent leurs ruches vers le milieu de juin pour profiter de la floraison des érables qui, à eux seuls, fournissent souvent une récolte appréciable.

D'une façon générale, ces déplacements sont avantageux ; toutefois, il s'est passé des saisons qui ont été plus favorables aux ruchers de la plaine qu'à ceux de montagne, pour ce qui concerne le nombre de kilos récoltés ; je citerai comme exemples récents, 1918 et 1922, campagnes d'heureuse mémoire.

Si parfois, nos ruches placées à une altitude maximum pour la culture des abeilles, ne donnent pas une moyenne aussi forte que celles de la plaine, nous recueillons néanmoins un miel d'un arôme, d'une finesse, d'une qualité vraiment supérieure.

La preuve en est que le client qui a une fois commandé du miel des Alpes, est un client assuré pour l'avenir.

Je ne veux pas terminer mon trop bref exposé sans partager avec vous la peine et aussi la joie qu'éprouve celui qui transporte ses ruches dans nos montagnes.

Que n'ai-je assez de temps pour vous raconter par quelles péripéties nous avons passé au temps que nos transports s'effectuaient avec les chevaux.

T'en souviens-tu, mon ami Rouge, quand, seul sur la route des Ormonts, au milieu de la nuit, crispé à la bride de ton cheval épouvanté, tu hurlais comme un écervelé pendant plus de deux heures, dans l'espoir de voir enfin arriver un être humain pour te tendre une main secourable ?

Il y a longtemps de cela mais tu t'en souviens.

On ferait un volume intéressant en collectionnant toutes ces petites choses vécues, ces innombrables accidents produits le plus souvent par notre manque de prudence.

Malgré tout, l'apiculture pastorale a aussi son charme.

Quels beaux jours n'avons-nous pas vécus, dans nos vallées pittoresques, quand en plein juillet tout brûle dans la plaine, nous nous trouvons avec nos abeilles au milieu des fleurs couvertes de rosée, comme au sein d'un éternel printemps.

Pour le véritable apiculteur, il est de ces moments inoubliables qui le font regarder en haut ; des instants pendant lesquels il oublie bénévolement la méchanceté des hommes, les tracas et les soucis de la vie.

Ce sont les seules belles heures, et il n'y a que les apiculteurs dignes de ce nom qui les connaissent.

Bex, le 19 juillet 1924.

Elie Péclard.

LE DOSAGE DES ACIDES GRAS DANS LA RECHERCHE DES FALSIFICATIONS DE LA CIRE

(SUITE ET FIN)

Détermination de l'agent falsificateur.

Il est indispensable, le plus souvent, de déterminer l'agent falsificateur de façon à savoir à quelle matière précise est due la falsification.

Nous laisserons complètement sous silence les matières minérales, inertes ou organiques, telles que : la craie, les ocres, le plâtre, l'argile, le sable, l'amidon ou la fécule. Outre que ces matières ne sont pour ainsi dire plus employées dans les falsifications courantes, leur détermination est un jeu pour un chimiste ayant tant soit peu de pratique.

Nous nous occuperons donc uniquement de la recherche des matières cireuses, résineuses, ou grasses, bien plus difficiles à diagnostiquer.

D'ailleurs, les méthodes que nous avons décrites, point de solidification, indice de coagulation, dosage des acides gras vont nous permettre de déterminer qualitativement et quantitativement les substances précitées.

Nous avons combiné les trois procédés et dans le tableau situé ci-après, le lecteur trouvera les moyens préconisés pour déterminer sans aucune chance d'erreur l'agent falsificateur.

*Tableau permettant de déterminer les falsifications
avec des matières résineuses ou cireuses.*

1^{re} OPÉRATION

Point de solidification.

normal (61° 5)	anormal (43° à 60°)
<i>Cire pure</i> ou <i>Cire falsifiée</i>	<i>Cire pure</i> ou <i>Cire falsifiée</i> <i>Suif</i> (donne une consistance molle au mélange).

2^{me} OPÉRATION

Indice de coagulation.

normal (312° à 335°)	anormal (165° à 300°)	
<i>Cire pure</i> (Insoluble ou très peu soluble dans l'alcool).	Très différ. (165°)	Peu différ. (300°)
	<i>Résine</i>	<i>Paraffine</i> <i>Cérésine</i>
	(La cire ainsi falsifiée est en partie soluble dans l'alcool).	(Ces matières mises en présence de la potasse ne se saponifient pas & surnagent).

3^{me} OPÉRATION

Emploi des dissolvants.

Traiter par l'alcool à froid, puis à chaud.	{	Dissolut. complète	{ <i>Cire du Japon</i> (Point de fusion 51°). <i>Cire de Carnauba</i> » » 83° <i>Blanc de baleine</i> » » 46° <i>Acide stéarique</i> (Précipité blanc av. le sous-acétate de plomb).
		Dissolut. incompl.	{ <i>Cire pure</i> <i>Cire de Bornéo</i> (Laisse déposer des aiguilles par refroidiss.) <i>Cires minérales</i> (Précipitent p. refroid.)

Conclusion.

L'exposé de ces méthodes, dont le but est de découvrir les falsifications de la cire, pourra paraître à première vue un peu long et minutieux — cela tient à la complexité même des produits dont nous voulons déterminer la pureté. Il ne faut pas croire qu'une seule réaction, qu'un seul procédé peuvent permettre de déceler ces fraudes ; c'est par la coordination logique et raisonnée d'un certain nombre de faits expérimentaux, par leur interprétation, par la juxtaposition de plusieurs procédés isolés que nous pouvons tenter de résoudre un problème aussi délicat.

La science du falsificateur est grande ; son ingéniosité et ses ressources inépuisables. Nous devons pouvoir lui répondre ou tout au moins lui montrer que nous sommes capables de déjouer ses manœuvres, et de démasquer au grand jour ses agissements louches par des opérations aussi exactes que possible.

La divulgation de ces procédés du haut de cette grande tribune qu'est le *Bulletin de la Société romande d'apiculture*, nous a paru venir à son heure. Depuis quelques mois, en effet, nous avons constaté une recrudescence parmi les falsificateurs de la cire, surtout parmi les échantillons de cire gaufrée. Cela tient, sans nul doute, au prix élevé atteint par cette dernière.

Les apiculteurs sont maintenant mis en garde contre les agissements des fraudeurs. Ils savent que si la précieuse et noble matière élaborée par les ouvrières est sophistiquée par des commerçants sans scrupules, ils ne sont pas désarmés puisque la chimie vient à leur aide. Les fraudeurs sauront aussi qu'ils ne pourront continuer à travailler impunément et comme dit-on : la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse ; nous souhaitons par la publication de ces articles avoir fait doublement œuvre utile, dans l'intérêt de l'apiculture en général, et des apiculteurs en particulier.

Alin Caillas, ingr agricole.

„ DÉGÉNÉRESCENCE “ ET „ PRÉSENCE SPONTANÉE “ DU COUVAIN POURRI EUROPÉEN

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt plusieurs articles parus dans les périodiques apicoles d'Europe, traitant de la *dégénérescence*, comme cause des maladies du couvain d'abeilles.

De Dr Otto Morgenthaler, le distingué chercheur suisse, répond efficacement au problème dans les numéros de février et de novembre 1923 du *Bulletin de la Société d'Apiculture des Alpes-Maritimes*. Il rejette ces causes en ce qui concerne le couvain pourri américain, mais il admet qu'il y a possibilité d'une certaine « disposition » à contracter le mal quand il s'agit du couvain pourri Européen. Il propose alors la théorie qu'il a répétée dans ses rapports annuels de l'Institut de Liebefeld, que l'apparente spontanéité du couvain pourri Européen pourrait être expliquée par le fait que l'organisme causant le mal est largement répandu dans la Nature.

La théorie de la dégénérescence n'était pas inconnue autrefois, de ce côté-ci de l'océan, mais elle n'est plus retenue comme cause du mal, sauf en ce qui est démontré ci-après :

Le couvain pourri Européen fut, pendant longtemps, une énigme non seulement pour l'apiculteur qui cherchait à la maîtriser, mais aussi pour le chercheur qui essayait de déterminer les rapports entre la population et les bactéries qui causent le mal et celles qui sont cause de la décomposition des larves atteintes après leur décès. Les difficultés principales dans ces recherches semblent avoir pris naissance parce qu'on ne considérait pas le fait que la conduite des abeilles dans le combat contre le mal est bien plus importante que les détails sur les bactéries respectives.

Le couvain pourri Européen se présente parfois dans des endroits où il est excessivement difficile de retrouver son origine. D'après notre longue expérience avec ce mal, en Amérique, nous doutons fort de la théorie admettant l'existence des bactéries en dehors de la ruche. Jusqu'ici, l'organisme qui cause le mal n'a pas été cultivé par des moyens artificiels dans le laboratoire, et n'a pas été trouvé ailleurs que dans les larves des abeilles ; il est excessivement spécialisé comme physiologie et comme mœurs.

Dans ces conditions, il serait surprenant de trouver ce micro-organisme, largement répandu dans la Nature, attendant une colonie d'abeilles assez affaiblie pour être attaquée, ou ayant une « disposition » pour le mal. Il n'y a aucune preuve à l'appui de la théorie se basant sur la découverte du bacille en dehors de la ruche, et il y a une explication meilleure pour les cas sporadiques que j'essaierai d'expliquer.

1) Le couvain pourri Européen est une maladie *infectieuse*, causée par l'action pathogénique du *Bacillus Pluton*. Il n'y a aucun désaccord sur ce point parmi les connaisseurs des maladies des abeilles ; donc inutile de discuter là-dessus. Cette maladie est absolument distincte du couvain pourri Américain, comme le Dr Morgenthaler l'a si bien démontré. Quoique le couvain pourri Européen montre une grande variété de symptômes, ils ne doivent pas être considérés comme indiquant des maladies distinctes.

2) Le couvain pourri Européen est *une maladie des colonies faibles au printemps*, c'est-à-dire des colonies qui ne réussissent pas à se former comme elles le devraient pendant la forte période de l'élevage du couvain en préparation pour la récolte (reines médiocres, manque de miel, ruches mal protégées, etc.). Les colonies vigoureuses qui se développent rapidement peuvent avoir quelques larves infectées ou mortes par ce mal, mais ces colonies déplacent rapidement les larves malades en les rejetant hors de la ruche où elles ne peuvent nuire. (Les bactéries rejetés ainsi meurent très vite.) Les abeilles des

fortes colonies tiennent toujours tête au mal, et ce n'est que l'observateur scrupuleux qui pourra trouver des larves malades dans de telles colonies. Il est possible qu'une colonie rejette presque toutes les larves atteintes, mais, parce qu'elle en garde quelques-unes durant toute la saison, alors qu'elle faiblit et ne peut reprendre le grand travail au printemps suivant, nous pourrions avoir un cas de maladie « spontanée ».

3) Le couvain pourri Européen *ne se trouve pas partout où on tient des abeilles*, mais on le trouve seulement dans certains types de régions apicoles. Les grands rapports du Bureau d'Entomologie montrent cela clairement aux Etats-Unis. Comme le couvain pourri Européen est caractérisé par des colonies qui ne se développent pas rapidement, naturellement on serait enclin de chercher le mal dans des régions où les colonies se développent lentement. Dans des régions où la forte miellée arrive huit à dix semaines après le commencement de l'élevage du couvain au printemps, le mal ne paraît pas, sauf si la miellée fait défaut, dans ce cas, le mal peut se répandre de la région où il existe vers des régions normalement immunisées. Il y a un exemple classique dans l'expérience de notre bien-aimé feu le Dr Miller, en 1909. Son rucher se trouvait à quelques milles d'une région où le couvain pourri Européen se présentait annuellement, tandis que dans son rucher, il ne voyait qu'occasionnellement quelques larves mortes (qu'il ne reconnaissait pas comme du couvain pourri Européen) ; jusqu'à l'année où le trèfle blanc ne donna rien du tout. Ceci permit à la maladie d'entrer et de prendre le dessus, ce qui causa de grands dégâts dans son rucher pendant l'année. L'année suivante, le trèfle blanc reprit, et la maladie disparut ; cette disparition aidée sans doute par le beau travail accompli par le Dr Miller pendant la saison où le mal était présent. Il eut été à peine croyable, en dépit de notre admiration pour le talent remarquable du Dr Miller, qu'il ait pu déraciner le mal en une année si la Nature n'était pas intervenue pour seconder ses efforts.

4) Les régions d'une miellée tardive ou les régions où les miellées précoces sont erratiques ou incertaines, sont des régions où on trouve le couvain pourri Européen. Au contraire, les régions qui ont des miellées précoces et régulières, comme les régions typiques du trèfle blanc aux Etats-Unis, sont immunisées contre le mal parce que les causes qui aident les abeilles à écarter le mal sont régulièrement présentes. Le sol joue ici un grand rôle. Comme exemple : dans la partie Nord-Ouest des Etats-Unis, il y a des étendues où le sol manque du calcaire nécessaire pour donner au trèfle blanc sa stabilité mellifère.

Le trèfle peut pousser abondamment, mais si le sol manque de la quantité nécessaire de calcaire, ces plantes ne secrètent pas assez de nectar pour prévenir le couvain pourri Européen. Dans les régions où le trèfle pousse, on peut prédire exactement quelles étendues peuvent héberger le couvain pourri Européen, simplement par une connaissance du sol. Une connaissance des principales plantes mellifères et surtout de la saison de leur floraison, permet que cette prédiction se fasse pour l'ensemble des Etats-Unis. Il ressort de cela que les bactéries causant la maladie ne sont pas présentes *partout* dans la nature, et il est intéressant de savoir que la distribution de la maladie peut être ainsi déterminée conjointement avec d'autres facteurs. Les régions où le sarrasin prospère chez nous sont très infectées par le couvain pourri Européen. Je me suis amusé à étudier des régions différentes contenant le couvain pourri Européen, pour connaître la présence probable du mal, mais il serait actuellement imprudent d'émettre même une opinion à ce sujet. Par les rapports, rares à ce sujet, on pourrait parfois pronostiquer, même de loin, mais il serait prématuré d'en parler.

(A suivre.)

E.-F. Phillips.

ECHOS DE PARTOUT

Maturation du miel.

L'idée se répand de plus en plus que la maturation du miel ne peut pas s'opérer en laissant simplement, après l'extraction, la récolte dans un récipient ouvert. M. Dadant pense qu'il faudrait exposer le miel à une température de 50° centigrades, et en même temps à un fort courant d'air, pour arriver au résultat obtenu par les abeilles dans la ruche.

Dans le même numéro de l'*American Bee Journal*, le Dr Brünich reprend l'opinion, déjà exprimée par d'autres, que l'excès d'eau du nectar est éliminée surtout dans le jabot des abeilles, d'où il passe dans le sang pour être rejeté par les glandes du rectum. Une petite partie de cette eau s'en va par la respiration, et le reste est évaporé directement dans la ruche. La ventilation des ouvrières aurait comme but principal l'évacuation du gaz carbonique.

Toujours dans le même numéro (juillet), M. Wallace Park, de l'Université de l'Illinois, publie le résultat d'observations faites par lui alors qu'il était attaché à la station expérimentale de l'Iowa. Voici les conclusions de son travail :

« Les butineuses, à leur retour des champs, remettent leur charge à une ou plusieurs abeilles de la ruche. Ces dernières font passer le nectar par un processus qui provoque l'évaporation rapide du surplus d'eau et ajoute probablement des enzymes, tels que l'invertine, qui doivent provoquer la transformation chimique des sucres¹. Lorsque le nectar est placé dans les rayons, il a déjà perdu une partie considérable de son excès d'eau. Plus tard, ce miel est repris dans les cellules, probablement par d'autres abeilles, et sa teneur en eau est réduite d'une manière analogue, jusqu'à ce qu'il ait atteint la consistance du miel mûr. »

Pour être de première qualité, le miel ne doit donc être extrait que lorsqu'il est absolument mûr. Le soi-disant *maturateur*, indispensable pour débarrasser le miel des bulles d'air, de la cire et des impuretés qu'il contient, est incapable de mûrir un miel dont la récolte a été anticipée. On devrait l'appeler *clarificateur*.

Nouvelles ruches.

M. Désiré Halleux, à Spa, Belgique, directeur du journal *l'Abeille et sa culture*, annonce une nouvelle ruche, modification de la ruche Tanelli. Les cadres de l'« Ardennaise », c'est le nom de la ruche en question, sont de grands trapèzes isocèles dont la grande base est en haut. La ruche est munie d'un claustrateur, d'un vide inférieur et de tous les accessoires qui en font la meilleure ruche du monde.

Une autre meilleure ruche du monde est prônée dans la *Leipziger Bienen-Zeitung* par un autre inventeur, M. Schmitz : « la ruche culturable de montagne ». Celle-ci est agencée de manière à ce qu'on puisse facilement la retourner sens dessus dessous. Vous ne devineriez jamais dans quel but ? c'est pour empêcher l'essaimage, les larves de reine mourant, paraît-il, lorsque les cellules sont retournées.

Malheureusement pour M. Schmitz, la priorité de son invention est contestée par M. Fritz July, qui prétend avoir trouvé le premier la meilleure ruche du monde, la « *pivotante* », que M. Schmitz a copiée sans vergogne.

Chaque année apparaissent ainsi une foule de ruches qui toutes sont les meilleures du monde.

Le plus sûr est, pourtant, de ne pas s'y fier, et de s'en tenir, autant que possible, à la ruche qui est réellement la meilleure du monde : celle dont la hausse est pleine.

¹ Voir, dans le numéro de septembre du « *Bulletin* », l'article de M. A. Caillas.

Observations sur la ponte des reines.

Si nous avons une foule d'excellentes raisons pour mettre en quarantaine les fantaisies apicoles des inventeurs, devons-nous nous méfier également des résultats des observations faites un peu partout pour éclaircir les mystères de la ruche ? Le fait est que, malgré les progrès indéniables de la science apicole depuis une cinquantaine d'années, bien des points sont demeurés obscurs, et le champ inexploré est encore des plus vastes. D'un autre côté, des questions qu'on croyait définitivement réglées se posent à nouveau, et des théories admises hier par chacun sont contredites aujourd'hui par des faits paraissant dûment établis.

Les lecteurs du *Bulletin* ont pu lire dans le numéro de septembre la théorie du Dr Armbruster concernant la température de la ruche en hiver, théorie absolument contraire à ce qu'on enseignait jusqu'ici. Et voici que l'*American Bee Journal* de juillet nous apporte une étude de M. J.-H. Merrill, apiculteur du Collège d'agriculture du Kansas, étude se rapportant à la ponte des reines et exposant des faits en contradiction avec ce que nous croyions savoir. Ainsi il est admis, d'après l'affirmation de M. Ch. Dadant (*l'Abeille et la Ruche*, 1^{re} édition, page 58) qu'une bonne reine pond facilement 3500 œufs par jour pendant des semaines. M. Bertrand disait même que la ponte peut s'élever à 4000 œufs par 24 heures (*Conduite du Rucher*, 3^{me} édition, page 41), et Cheshire écrit qu'une reine peut pondre deux œufs par minute pendant des semaines. Or, M. Merrill a constaté, en comptant exactement tous les 9 jours le couvain de plusieurs ruches en 1922 et 1923, que la reine la plus prolifique parmi celles en observation a pondu 2030 œufs en moyenne pendant 9 jours consécutifs, au milieu de juin. Cette moyenne est descendue à 1400 œufs pour les 9 jours suivants. Au moment de la plus forte ponte, la moyenne journalière pour toutes les colonies a été de 1720 œufs par jour. Voici, pour chaque mois, la ponte moyenne des reines observées :

Mars	2,360 œufs
Avril	25,100 »
Mai	38,510 »
Juin	41,690 »
Juillet	33,850 »
Août	23,420 »
Septembre	11,260 »
Octobre	840 »

Total pour l'année : 177,030 œufs

En trois ans, une reine pondrait donc un peu plus d'un demi-million d'œufs. C'est déjà joli, mais c'est bien loin des nombres fantastiques dont on parle quelquefois. Si loin que M. Merrill n'osa pas publier les résultats obtenus, ayant honte d'annoncer publiquement que ses reines étaient si inférieures. Mais ayant lu entre autres dans les *Archiv für Bienenkunde*, vol. IV, 1922, un article sensiblement concordant du Dr Brünnich, il en conclut que ses reines étaient tout à fait normales.

La ponte commence au printemps lorsque la température s'élève à 15 degrés au moins, permettant aux abeilles une bonne sortie, puis s'abaisse brusquement pendant la nuit. Chaque fois que ces circonstances se reproduisent, la ponte augmente jusqu'au moment où elle est bien établie. Elle atteint son maximum un peu avant la grande miellée, pour diminuer dès que celle-ci arrive, du moins dans une colonie normale. Enfin, l'arrêt de la ponte à l'automne est déterminée par les circonstances atmosphériques.

J. Magnenat.

LES VERTUS ALIMENTAIRES ET THÉRAPEUTHIQUES DES DIFFÉRENTS MIELS DE FLEURS

(SUITE)

Le miel du Gâtinais.

Provenance. — Comme son nom l'indique, le miel du Gâtinais est récolté dans le Gâtinais, territoire englobant une partie du département de Seine-et-Marne et une grande partie de celle du Loiret.

Comme nous le verrons plus loin, c'est surtout au sainfoin que le miel doit ses principales qualités. On peut rapprocher du miel du Gâtinais le miel de plaine du centre de la France. On retrouve dans ce dernier la plupart des constituants du premier et l'on peut dire que ces deux produits sont assez comparables entre eux.

Fleur prédominante. — Le sainfoin, comme nous venons de l'indiquer. Cette légumineuse qui forme les plus belles de nos prairies artificielles donne les meilleurs rendements et la plus belle floraison sur les sols calcaires. C'est un fait à retenir.

Les miels du Gâtinais les plus purs contiennent toujours une certaine proportion de nectar d'arbres fruitiers, récolté par les abeilles au premier printemps et aussi le plus souvent du nectar d'acacia, très parfumé, et très fin comme goût.

Qualités. — Le miel du Gâtinais est tout particulièrement recherché des gourmets et des vrais amateurs, pour son arôme tout d'abord,

son grain très fin, sa blancheur, son onctuosité au palais et son parfum délicat.

Il reste le type le plus parfait et le plus accompli du miel de table.

Composition chimique. — Nous donnons ci-dessous la composition moyenne d'un miel du Gâtinais de la récolte 1924 :

Eau	20.50
Sucres réducteurs	69.17
Saccharose	7.90
Gommes et dextrines,, mat. albuminoïdes	2.00
Mat. minérales	0.43 (exprimées en cendres)
(Acide phosphorique, chaux et fer)	
	100.00

Usages et utilisations. — Le miel du Gâtinais est surtout utilisé pour la consommation de bouche. Il ne possède pas de propriétés médicinales marquées, en dehors de ses vertus alimentaires, reconstituantes et réparatrices, communes à tous les miels. On en transforme une assez grande quantité en hydromel, et aussi en pain d'épices, tous deux d'excellente qualité.

Le miel des Vosges.

Provenance. — Sous la dénomination de miel des Vosges, nous envisagerons seulement le miel de sapin, le seul qui soit intéressant au point de vue médicinal. La plupart des miels récoltés dans le département des Vosges et les départements limitrophes contiennent tous une assez forte proportion de miellat de sapin, qui donne d'ailleurs au produit toutes ses qualités, comme nous le verrons par la suite.

Fleur prédominante. — Les fleurs les plus diverses entrent dans sa composition pour environ la moitié de son poids, l'autre moitié étant constituée par le *miellat*. On nomme ainsi une excrétion, d'origine animale ou végétale, qu'on trouve à la surface intérieure des feuilles.

Les pucerons jouent un grand rôle dans l'exsudation du miellat. C'est grâce à leur action que ce liquide produit par eux peut être récolté par les abeilles comme un véritable nectar. Nous verrons que ce nectar a cependant une composition chimique particulière et qu'il est caractérisé par une teneur plus forte en sucre non réducteur, et en dextrines.

Au point de vue pharmaceutique, le miellat pur est beaucoup plus actif. On le reconnaît facilement à sa couleur foncée, parfois décolorée, et à la très grande difficulté qu'il a de granuler.

Qualités. — Le miel de sapin est souverain contre les rhumes, les toux rebelles, les bronchites, les fluxions de poitrine, en général contre toutes les affections de l'appareil respiratoire, même contre la grippe, soit seul, soit consommé dans une tisane très chaude.

Il est d'une saveur douceâtre, son arôme est agréable ; il peut rester plusieurs années sans granuler, à cause de la très forte proportion de dextrines qui empêchent la cristallisation.

Composition chimique.

Eau	21.43
Sucres réducteurs	58.60
Saccharose	9.28
Dextrines	10.10
Mat. minérales	0.50
Principes balsamiques et pertes	0.09
Total :	100.00

Usages et utilisation. — Certaines personnes aiment beaucoup le miel de sapin. Cependant son goût spécial est un obstacle à sa vente dans le commerce comme miel de table. Il a sa place marquée comme miel de médicament, grâce à ses vertus curatives très réelles, très rapides et très efficaces.

Mais il faut exiger qu'il soit parfaitement pur et contienne un minimum de 50 % de miellat de sapin. L'idéal est d'obtenir ce miellat à l'état de pureté, ce qui est possible chez les apiculteurs récoltants dont les ruchers sont situés au milieu des forêts de pins ou de sapins.

(A suivre.)

Alin Caillas, ingr agricole.

DESCRIPTION

DE LA „RUCHE PÉPINIÈRE“ DE REINES DADANT-BLATT à six compartiments à la portée de tous les apiculteurs.

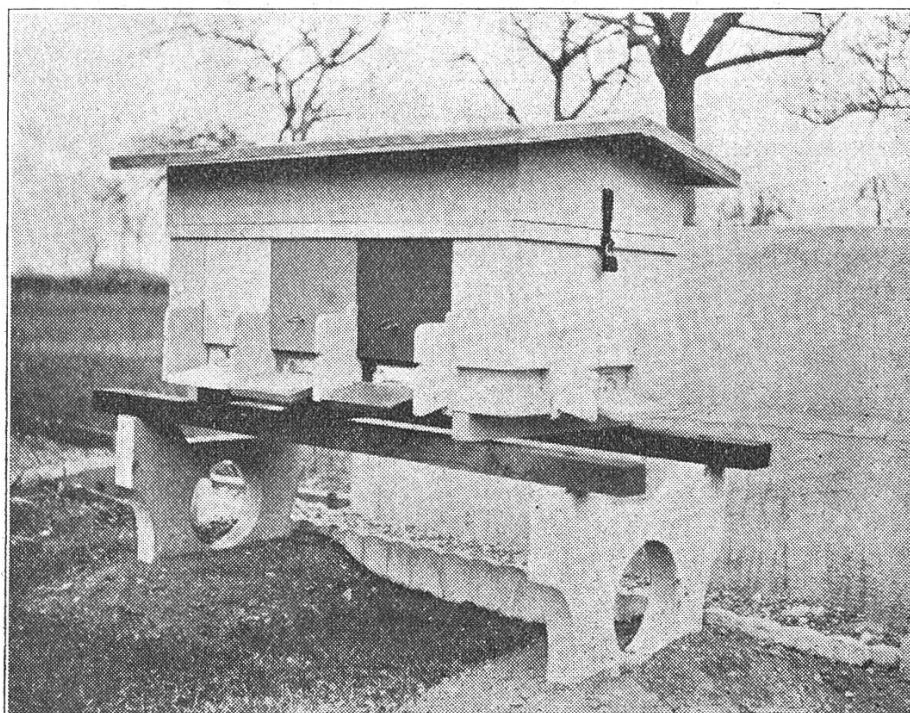
Construite d'après la littérature et données générales de M. Perret-Maisonnette, du système de construction modèle de Siebenthal, avec quelques modifications.

Habitation : faite de sapin blanc de montagne, 25 mm. raboté, plateau 30 mm. revêtement sur vide, avec plaques de cartonnage en pâte de bois de Belgique enduites de trois couches de vernis à l'huile.

Chapiteau à pans peu prononcés, plus résistant au vent et du plus heureux effet, tenu au corps de ruche par des fermetures à cadenas.

Fermée aux angles en fer blanc, plateau vissé facilement démontable, maintenu en forme par trois traverses, supports en chêne.

Répartition : six compartiments de trois cadres D.-B. avec 11 mm. d'espace de la paroi au cadre, au lieu de 9 mm. ordinairement, afin de faciliter la sortie du cadre du bord, partitions, parois mobiles 25 mm. d'épaisseur avec fenêtres grillées des deux côtés ; deux chevilles de chêne introduites dans l'intérieur de la partition pour empêcher cette dernière de se voiler, six entrées alternées, dont trois à la face principale, deux en bâtisse chaude aux côtés et une derrière. Ce compartiment de réserve permet l'extension des autres en cas de besoin, car il arrive presque toujours que les deux comparti-



Ruche pépinière de M. L. Roussy, Aigle.
Face principale, trois entrées.

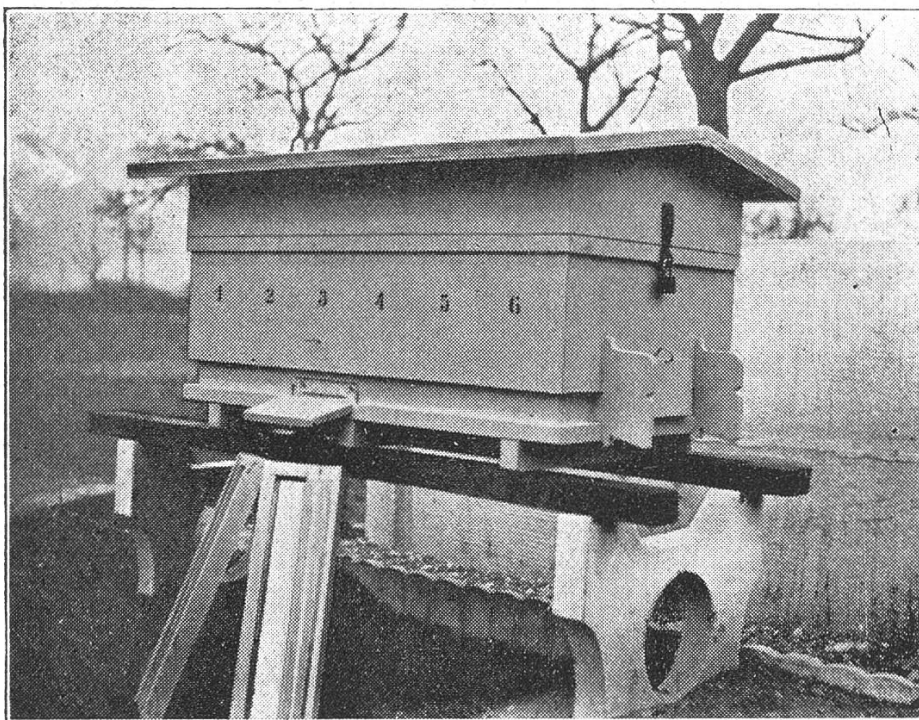
ments du milieu sont plus forts en population que les autres. Une seule entrée derrière permet une manipulation plus facile de la ruche. Une natte en tilleul sur chaque compartiment, indépendante. Six trous de vols 9 cm. isolés les uns des autres par une planchette de séparation, huit pièces pour la ruche. Entrées en zinc perforé 16 cm., fenêtres grillées en fine toile métallique ou modèle spécial permettant la répartition automatique de la chaleur dans toute la ruche à travers les partitions cloisons, de ce fait les essaims, ayant la même odeur, facilitent une réunion lorsqu'une reine est enlevée de la pépinière et cela stimule le compartiment en élevage par les effluves

de la ponte et du couvain frais. Fenêtre grillée avec pièce mobile pouvant servir de cage à reine ou pour faire éclore une cellule en élevage.

Nourrisseur de Siebenthal, réduit au $\frac{1}{3}$, avec verre sur l'auge de prise de sirop empêchant les abeilles de se noyer, modèle en fer blanc poli, profondeur du bassin 3 cm., contenance 6 décis, couvrant entièrement le compartiment.

Coussins en deux pièces.

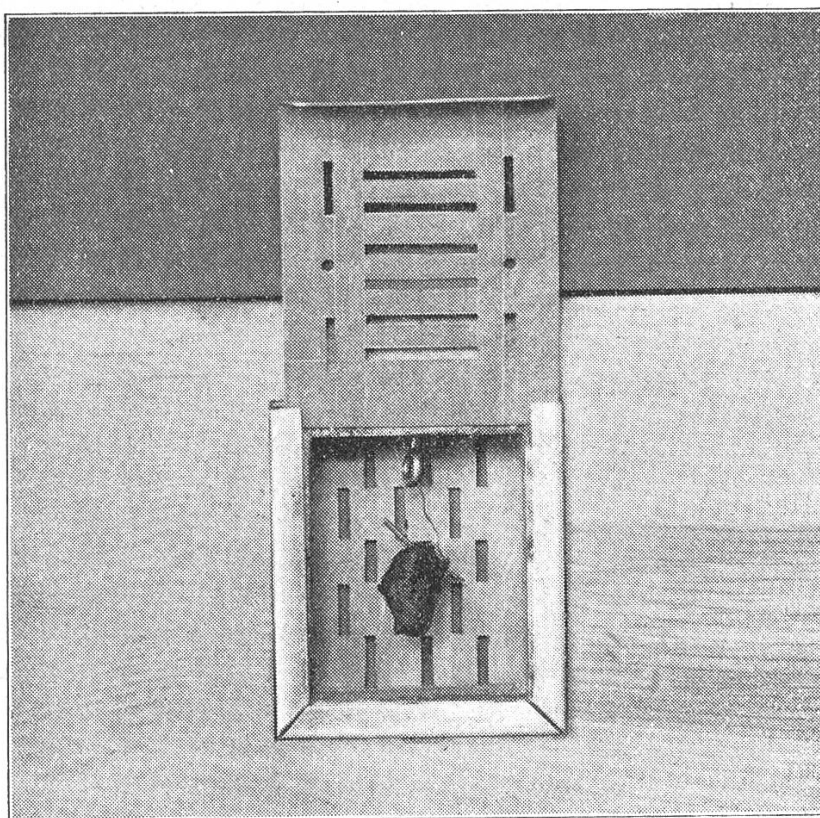
Aération de la demeure. Dans cette ruche pépinière, le grand groupement d'abeilles sur un espace restreint nécessite une aération



Ruche pépinière de M. L. Roussy, Aigle.
Face arrière, une entrée.

parfaite ; afin d'éviter l'humidité que dégage cette formidable colonie, il a été prévu un trou de vol très grand donnant accès à beaucoup d'air et quand même réglé par une entrée en zinc de 16 cm. permettant l'ouverture des grilles jusqu'au 9 cm. Les lames de la natte de couverture des compartiments sont suffisamment espacées pour laisser monter les vapeurs dans le coussin muni de bons résorbants. A chaque extrémité des faces du toit se trouve une fenêtre d'aération grillée. Un choix rigoureux de bois de sapin bien sec, ayant fini son travail de dilatation, permettra toujours un bon fonctionnement des pièces mobiles intérieures de la ruche et assurera la bonne aération.

Utilisation. — Pour débiter on y loge une colonie ayant fait ses preuves à tous points de vue, surtout du rendement en miel, dans le deuxième compartiment, on la laisse se développer tout en stimulant, afin d'obtenir une grande quantité d'abeilles nourrices pour l'élevage. Lorsque cette colonie atteint 12 à 14 cadres, on la divise simultanément. En rendant orphelins les compartiments, la vieille reine sert de stimulant au milieu de la ruche, l'élevage ne devant pas se faire par précipitation. Cette ruche d'élevage est d'un grand rapport, par sa disposition les jeunes reines rentrent plus facile-



Fenêtre grillagée pouvant servir de cage à reine.

ment après le vol de fécondation ; elle supprime les $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ de cadres qui demandent un surcroît de travail et de matériel ; par sa simplicité elle facilite l'élevage qui paraît toujours compliqué et ennuyeux. De tous les élevages de reines, c'est le système par excellence qui ne s'éloigne pas des règles naturelles, car les abeilles naissent, vivent et hivernent en grande communauté. Ceci n'est que la réunion des bonnes méthodes en cours, la mise en pratique d'une théorie longuement discutée par de bons auteurs, indispensable à tous ruchers. Toutes les branches de l'agriculture possèdent une pépinière

afin de réparer les pertes. Pourquoi l'apiculture n'aurait-elle pas la sienne ?

Louis Roussy.



Rucher de M. Roussy, aux Diablerets.

L'EXPOSITION DE NEUCHÂTEL

Vingt-trois sections de notre société ont collaboré à l'Exposition de Neuchâtel. Quatre sections de la plaine et du Pied du Jura se sont excusées, les autres n'ont pas donné signe de vie.

Sans doute de grosses difficultés se présentaient partout pour réunir des miels si tardivement après une saison déplorable et déficitaire. Malgré tous nos efforts pour faire activer la fabrication des bocaux, nous n'avons pu obtenir une livraison plus rapide.

Néanmoins, le lot des miels romands présentait un ensemble imposant. Les colorations variées des ors, des roux, des ocres et des bruns depuis les gammes les plus claires aux gammes les plus foncées s'harmonisaient autour du buste en cire d'abeilles de notre aimable maître Ed. Bertrand.

Toutes les sections ayant collaboré au prix d'honneur obtenu recevront le diplôme de l'Exposition.

Mentionnons spécialement l'admirable effort des sections genevoise et Côte neuchâteloise pour leurs expositions particulières, de même le groupe des apiculteurs de la Béroche et M. Bétrix, des Verrières, ont présenté des ensembles du plus haut intérêt.

Les constructeurs de ruches, de ruchers et de matériel varié ont exposé des lots importants dont la fabrication soignée et intelligente mérite une description spéciale que le jury voudra bien préparer pour le prochain *Bulletin* en même temps que la publication des récompenses.

Il nous reste à remercier bien vivement toutes les sections collaboratrices pour leur dévouement et à féliciter tous les généreux apiculteurs qui ont fait don de leurs envois, en particulier les sections du Val-de-Ruz, la Côte neuchâteloise et Nyon qui ont fait don du lot complet de 30 kg.

Nos remerciements s'adressent aussi à M. Thiébaud qui, avec un dévouement inlassable, a assumé presque toutes les charges de l'organisation avec l'aide de M^{mes} Thiébaud, Scherf, Matthey et Savary dont les mains habiles et délicates manipulaient tous ces bocaux sans en casser un seul ; puis c'est la précieuse collaboration et l'activité de MM. Richard, Herren, Savary et Paréaz.

Notre reconnaissance est due aussi à M. Cornu qui a généreusement offert la précieuse ressource de son magnifique jardin pour orner de fleurs toute notre installation.

Le dernier jour de l'Exposition, nous avons eu le plaisir de rencontrer M. le Dr Morgenthaler qui s'est déclaré enchanté de tous les efforts produits. Avec lui nous souhaitons que « La Romande » exposera à Berne l'année prochaine et qu'en cette occasion nous puissions nous rencontrer avec nos collègues de la Société des Amis des Abeilles afin de pouvoir examiner en commun et avec la plus grande bienveillance toutes les questions importantes qui doivent assurer une parfaite harmonie entre nos deux groupements.

François Jaques.

P.-S. — Nous informons les sections qui ont des factures à présenter pour leurs envois de bien vouloir me les adresser de suite et d'observer autant que possible le prix de fr. 4.— par kg. de miel, ceci en raison des frais importants qui nous sont occasionnés. *F. J.*

TRUCS ET RECETTES DIVERSES

Elimination rapide des rayons défectueux. — C'est en automne, moment où la ponte se raréfie, que les bâtisses, marquées pour la désaffectation au cours de la saison active des ruchées, peuvent être le mieux éloignées du groupe d'hivernage. Déjà lors des visites antérieures, ces rayons qui, pour plusieurs raisons capitales, ne donnent plus satisfaction auront été déplacés peu à peu vers les extrémités du nid à couvain. Il ne reste donc plus qu'à les passer derrière les planches de partition pour les faire vider entièrement par les abeilles.

Mais il arrive la plupart du temps que ces gâteaux imparfaits contiennent du miel operculé cristallisé qui ne sera déménagé que lentement, et même incomplètement à l'arrivée des premiers froids. Pour que ce travail d'enlèvement et de nettoyage se fasse aussi promptement que possible, il n'y a qu'à gratter la surface des opercules et de nourrir la colonie au sirop de sucre plutôt léger. De cette façon, on fournit aux ouvrières l'eau qui leur était nécessaire pour dissoudre les cristaux de miel. En une nuit, tout est débarrassé.

L'apiculture, dit C.-P. Dadant, se compose de minuties, de petits soins, de petits détails. Ce petit exemple n'en est-il pas une preuve ? A l'occasion, nous en fournirons d'autres.

Du 16 septembre 1924.

A. Porchet.

NOUVELLES DES RUCHERS

E. Péclard, Bex, le 7 septembre 1924. — Plus d'eau que de miel en cette dernière campagne apicole.

Les ruchers situés à l'altitude de 700 à 1000 mètres dans les Alpes ont profité de la belle floraison des érables et ont donné une récolte moyenne, tandis qu'en plaine, celle-ci est une des plus faibles que j'ai enregistrée depuis plus de 20 ans.

Je connais plusieurs essaims qui, n'ayant pas été suivis avec attention, ont succombé en plein mois de juillet, faute de nourriture.

L'essaimage a été très irrégulier dans notre région ; ici pas d'essaims, là, le 80 % des ruches essaiment. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que malgré le peu de beaux jours durant la période de l'essaimage, on ne trouve que peu ou pas de colonies orphelines, et les reines 1924 se montrent, d'une façon générale, bonnes pondeuses.

Dans quelques jours, la procession de mes sacs de sucre vers la chaudière sera terminée. En cette année de disette qui nous laisse des corps de ruche absolument vides, le nourrissement n'est pas une sinécure ; c'est le revers de la médaille.

Bientôt, le calme renaîtra au rucher et cette saison qui débuta si bien, laissera l'apiculteur quelque peu désillusionné et lui rappellera l'ancienne chanson du jeune amoureux : « Tout est bien fini, ce n'était qu'un rêve ».

* * *

A. Bünter, Lucens, le 10 septembre 1924. — Avec regret je vois que personne dans notre section ne donne signe de vie, malgré qu'il y eût des plumes plus autorisées que la mienne.

Donc, je veux essayer de vous donner quelques nouvelles de nos ruchers.

L'année 1924 avait très bien débuté pour nos abeilles, excellent hivernage et des provisions abondantes, la plupart des ruchers avaient bien marché au retour des beaux jours du premier printemps. Dents-de-lion et arbres fruitiers ont fourni un joli tribut ; mais hélas, cela n'a pas duré. Juin, où la grande récolte devrait se faire n'a pas ouvert ses trésors. Les hausses pleines étaient une rareté. Cependant les populations se maintenaient bien ; mais inutile travail, elles ne trouvaient rien. La moyenne de la récolte dans notre région était de 5 à 8 kg. par ruche, quelques essaims par place. Chose curieuse, le corps des fortes ruches est presque sec, tandis que les plus faibles ont de jolies plaques de miel. Autant que j'ai pu voir et entendre de nos bons apiculteurs, les populations de leurs ruchers sont saines. L'inspecteur de la loque qui a visité presque tous les ruchers a été assez satisfait, cependant un cas dans notre localité : un rucher d'un vieil apiculteur malade a dû être anéanti par le feu.

Autant que j'ai pu m'en convaincre, nos membres ont fait le nécessaire pour que leurs chères abeilles n'aient pas la disette cet hiver.

Pour ce qui concerne l'exposition de Neuchâtel, je n'ai pu réunir la quantité de miel qui m'a été demandée, car les apiculteurs avaient déjà promis leur récolte aux clients.

* * *

L. Mouche, les Franches-Montagnes, septembre 1924. — Sur notre plateau franc-montagnard, la campagne de 1924, sans être brillante, laissera des souvenirs moins mauvais que dans la plaine.

Disons d'abord que les apiculteurs qui ont acheté des croisées italo-carnioliennes l'année précédente ont été gratifiés de nombreux essaims. Ces races sont plus profitables aux vendeurs qu'à nos apiculteurs, comme ceux-ci ont d'ailleurs pu en faire l'expérience cette année.

Par contre, la race noire acclimatée, la bonne race du pays a produit une récolte satisfaisante. Tel apiculteur expérimenté a extrait 500 kg. de ses trente colonies. Et n'allez pas croire que ce soit un produit falsifié, car dans le rucher auquel je fais allusion, il ne se fourrage pas de sacs de sucre. Il s'agit bel et bien d'un beau miel jaune ou brun, qui a dûment subi l'épreuve du contrôle par notre contrôleur en chef, M. Jaques, et dont une partie a été livrée pour l'exposition de Neuchâtel.

Tel autre jeune apiculteur, plein de cet enthousiasme que donne la jeunesse, avec ses croisées achetées l'année dernière et logées somptueusement dans un pavillon superbe et tout neuf ne remplissait que peu de bidons, tandis qu'à côté, le vieux rucher familial, avec quelques colonies de cette bonne race du pays donnait environ 200 kg.

La preuve est concluante. Pour notre altitude et pour d'autres aussi, la race du pays est la seule qui soit à perpétuer, du moins où on la trouve encore.

Apiculteurs francs-montagnards, tenons à notre race d'abeilles comme nos éleveurs de chevaux tiennent à la leur. Et qui sait si un jour on ne parlera pas des abeilles des Franches-Montagnes comme on parle de ses chevaux, dont la réputation est faite au loin et au large. Arrêtons l'importation et sachons améliorer ce que nous possédons. Il existe encore chez nous de vieilles ruches auxquelles on ne fait à peu près rien, qui savent se tirer d'affaire par elles-mêmes, qui renouvellent régulièrement leurs reines sans le concours de l'apiculteur, qui garnissent le fond en vue de l'hivernage, tout en donnant régulièrement une récolte, même par les années mauvaises. C'est l'abeille idéale, que nous possédons sans nous en rendre compte, et qui cette année est une révélation pour nous. Pourquoi vouloir la changer par des importations coûteuses, plus nuisibles qu'utiles.

Malheureusement, il y a un revers au tableau. Le noséma en a fait des siennes ces deux derniers printemps dans l'un ou l'autre rucher et pour mon compte j'ai subi un véritable désastre. Le rucher exposé à tous les vents et dans la neige pendant six mois sera déplacé dans un endroit plus abrité et mieux exposé au soleil. Avec un hiver un peu moins long que les deux derniers, de bonnes provisions et de fortes colonies, j'espère que la maladie disparaîtra. Je vous en donnerai des nouvelles au printemps et vous ferai part des expériences que j'aurai faites avec des D.-B. en plein air sur bâtisses chaudes.

Nos apiculteurs manquent de courage ou font preuve d'une trop grande modestie. Alors que nous possédons quelques ruchers dignes d'affronter un concours, tous les propriétaires se sont récusés l'un après l'autre. Et pourtant le jury aurait été agréablement surpris, qui sait, peut-être un peu jaloux, de voir vos colonies prospères, avec des hausses pleines, chose rare cette année !

RECTIFICATION

Le cliché paru à la page 263 du dernier numéro ne devait pas porter la mention qui s'y trouve. Ce rucher est la propriété de M. Kohler, à Oron-le-Châtel. M. Kohler donnera sur demande les renseignements que l'on pourrait désirer.

PAPIERS PEINTS
L^s GEORGE Fils

MAISON FONDÉE EN 1873

LAUSANNE

Galleries du Commerce

George & Schumacher

Successeurs.

A vendre

12 ruches habitées D.-T., 11 et 13 cadres.

S'adresser à **F. Cosandier**, « Le Chalet », Le Locle.

Achète

au comptant **beau miel jaune de mai** et **brun d'été**, garanti naturel.

Offres et échantillons à **HALTER**, zur Traube, Marbach (St-Gall.)

Boîtes à miel

en aluminium

Le cent : Fr. 15.--
par 500,
emballage gratuit

S'adr. à M. **Heyraud**,
apiculteur, **St-Maurice**.

PROPRIÉTÉ

à vendre ou à louer

comprenant maison d'habitation 3 appartements, dépendances, grand jardin, verger en plein rapport à proximité de forêts de sapins, conviendrait à apiculteur ou pension.

S'adresser à **Henri BELLAY**,
Baulmes.

BOITES A MIEL

à 1/4 kg. 1/2 kg. 1 kg. 2 kg. 2 1/2 kg. 5 kg. 10 kg.
en dessous de 100 p. à fr. —.15, —.18, —.24, —.50, —.60, —.70, 1.— la p.
par 100 pièces » » 14.—, 16.—, 22.—, 40.—, 50.—, les 100 pièces,

Bidons à miel avec anse de 5 kg. 10 kg. 20 kg. 25 kg. 30 kg.
à fr. 1.—, 1.40, 3.50, 4.50, 5.30 la p.

Bidons à miel avec anse, exécution extra forte p^r le transport
contenance : 25 kg., à Fr. 7.70 la pièce.

fournit le plus avantag. et d'une qualité irréprochable la **Fabrique d'emballages métalliques J. KOPETSCHNY, FRAUENFELD (Thurgovie)**

P.-S. — Pour de grandes quantités, demander offres spéciales.

23043

Plaques mellifères brevetées de Landert

av. véritable miel
d'abeilles et sels nutritifs

Brevet suisse
50,782

aliment pour abeilles le plus simple et le plus sain.

Méfiez-vous des contrefaçons.

Brevet suisse
50,782

Seul fabricant pour toute la Suisse :

V^{ve} d'Otto LANDERT-EGLOFF, ALTSTÄTTEN (St-Gall)

Téléphone 155. — Compte de chèques postaux IX 2368.

Prix par kg. sans cadre, **1.75** — avec cadre, **1.70**. Envoi franco dep. 150 kilos. — Réserve faite pour chang. de prix suivant le prix du sucre.

Dépôts : **Henri BURNIER**, Rue St-Laurent, 19, Lausanne. — **MÜLLER-MICHEL**, St-Aubin (Neuchâtel). — **VERDERRE G.**, succ. de **JALLARD**, Genève. — **Joh. ZENHAUSER**, dépositaire postal, Unterbach (Valais).